

DoC'ActuS

Bulletin d'information

Service documentation/communication
STL Limousin

N° 131, MARS 2019

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	2
Sénat : Questions / réponses	3
Assemblée nationale	4
Circulaire	4
Jurisprudence	4
Ministère du travail	5
Les brèves	6
Rapports et études	8
Sur le web	9
La boîte à outils	9
Les chiffres en plus	11
Nouveautés INRS	12
Congrès, colloques, conférences	12
Avez-vous essayé l'art-thérapie ?	13

Restez informé(e) au quotidien !



Suivez-nous
sur Twitter !
@STL_limousin



01/03/2019

- [Décret n° 2019-149 du 27 février 2019](#) modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à **l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG**.
- [Arrêté du 27 février 2019](#) modifiant l'arrêté du 6 mars 2007 relatif à la **liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé**, pris en application de l'article L. 3111-4 du code de la santé publique. [*Assistant dentaire a été rajouté dans la liste*].
- [Arrêté du 20 février 2019 relatif](#) aux informations et aux recommandations sanitaires à diffuser à la population en vue de prévenir les effets d'une **exposition au radon** dans les immeubles bâtis.

09/03/2019 :

- [Avis](#) relatif à l'extension d'un avenant à la **convention collective nationale des services de santé au travail**.

12/03/2019

- [Arrêté du 26 février 2019](#) relatif aux modalités de **gestion du radon** dans certains **établissements recevant du public** et de diffusion de l'information auprès des personnes qui fréquentent ces établissements.
- [Arrêté du 4 mars 2019](#) portant agrément d'organismes pour effectuer les **vérifications techniques réglementaires** dans les établissements recevant du public.

16/03/2019

- [Décret n° 2019-190 du 14 mars 2019](#) codifiant les dispositions applicables aux **installations nucléaires de base**, au transport de **substances radioactives** et à la transparence en **matière nucléaire**.

30/03/2019

- [Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019](#) relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et à la **protection des marins** contre les risques liés à l'inhalation des **poussières d'amiante**.
- [Décret n° 2019-253 du 27 mars 2019](#) relatif aux procédures d'urgence et aux mesures concernant les **jeunes âgés de moins de 18 ans** qui peuvent être mises en œuvre par l'inspection du travail.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

07/03/2019

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].
- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou relatives aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].



08/03/2019 :

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

12/03/2019 :

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

13/03/2019

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006] (1)

26/03/2019

- [Règlement \(UE\) 2019/521 de la Commission du 27 mars 2019](#) modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à **la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.)

27/03/2019

- [Règlement \(UE\) 2019/521 de la Commission du 27/03/2019](#) modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la **classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges**.

Sénat : Questions / réponses

Effets sanitaires des systèmes d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes : M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les effets sanitaires des systèmes d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes (LED) et lui demande de vouloir lui indiquer les mesures prises pour informer les consommateurs sur les risques de certaines ampoules LED.

- [Lire la réponse du Ministère de la santé le 14/03/2019.](#)

Accidentés de la vie et handicapés en milieu professionnel : cette question de M. Fouché au Ministère du travail demande de bien vouloir préciser quelles réformes pourraient voir le jour à la suite du bilan présenté en février 2019 et quelles seront les ambitions du Gouvernement dans le cadre de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

- [Lire la réponse du Ministère du travail le 28/03/2019.](#)



Traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux : M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'absence d'encadrement juridique des opérations de collecte et de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) perforants, dits « complexes » et il lui prie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin de clarifier le statut juridique des DASRI perforants complexes et assurer leur collecte et leur traitement, de manière pérenne et écologiquement rationnelle.

[Lire la réponse du Ministère de la santé le 14/03/2019.](#)

Assemblée nationale

Santé au travail et systèmes d'information / Dossier Médical Partagé : Adopté en première lecture, cet amendement va permettre au médecin du travail de renseigner dans le DMP des éléments sur la santé du travailleur, informations dont le médecin généraliste pourra alors avoir connaissance. L'objectif : que les acteurs médicaux puissent mieux s'organiser entre eux pour faciliter et améliorer la prévention et la prise en charge.

- [Consulter l'amendement publié le 16 mars 2019.](#)

Circulaire

INSTRUCTION N°DSS/2C/2019/54 du 14 mars 2019 relative à la mise en œuvre du dispositif de retraite anticipée pour incapacité permanente : Cette [instruction du 14 mars 2019](#) fait le point sur l'extension du régime de retraite anticipée pour incapacité permanente aux personnes atteintes d'une maladie professionnelle relativement à **quatre facteurs de risque** (postures pénibles, des manutentions manuelles de charges, des vibrations mécaniques et des agents chimiques dangereux). Elle apporte notamment des précisions nécessaires aux organismes de sécurité sociale pour la mise en œuvre de cette législation.

Jurisprudence

Quand on ne reprend pas le travail après son congé de maternité : La salariée qui ne reprend pas le travail après son congé de maternité et qui ne se tient pas à la disposition de son employeur ne peut prétendre au paiement de son salaire. *ISTNF le 05/03/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Inaptitude : l'employeur peut démontrer avoir effectué de vaines recherches de reclassement compte tenu des contraintes liées au métier. La Cour de cassation, dans un arrêt du 6 février 2019, rappelle qu'il incombe à l'employeur non seulement de procéder à une recherche sérieuse de reclassement, en conformité avec les préconisations du médecin du travail, mais aussi de démontrer, le cas échéant, son impossibilité de reclassement avant de procéder au licenciement du salarié inapte. *ISTNF le 11/03/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Un service de santé au travail qui ne respecte pas les règles pour désigner les membres de son CA peut être placé en liquidation : Depuis plusieurs années, en dépit des réclamations de la CPME locale et des interventions de la Direccte, les statuts d'un SSTI ne respectaient pas les règles pour désigner au conseil d'administration les représentants des employeurs : la loi prévoit qu'une partie soit directement désignée par les entreprises adhérentes, et non via les organisations représentatives. Un système qui avantageait trop le Medef local. Le TGI de Nîmes vient de prononcer la dissolution du SSTI et d'ordonner sa liquidation. *Editions Législatives le 14/03/2019.*

- [Arrêt TGI de Nîmes n° 16/05318 du 04/02/2019 \(14 p\).](#)



Infractions à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs : Cette décision rappelle une nouvelle fois que l'employeur doit prendre toutes les mesures pour préserver la santé et la sécurité de ses salariés et ne doit prendre aucune mesure qui compromettrait la santé et la sécurité de ses salariés. *Les éditions législatives le 18 mars 2019.*

- [Consulter le texte sur Légifrance.](#)

Obligation de former les salariés aux conditions d'exécution du travail en cas de modifications des conditions de travail : L'employeur, qui ne dispense pas de formation à la sécurité sur les conditions d'exécution du travail en cas de création ou de modification d'un poste de travail exposant à des risques nouveaux, commet une infraction à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs. *Les éditions législatives le 18 mars 2019.*

- [Consulter le texte sur Légifrance.](#)

Absence de visite de reprise et contrat de travail : Dans cet arrêt du 13 février 2019, la Cour de cassation rappelle que, si à l'issue d'un arrêt de travail, le salarié n'est pas destinataire d'une convocation en vue d'un examen de reprise, le contrat de travail demeure suspendu. Ainsi, le salarié ne peut être licencié pour absence injustifiée. Il ne peut pas non plus obtenir de rappel de salaire au titre de cette période de suspension. *ISTNF le 19/03/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Arrêt maladie, reprise du travail et visite médicale : A l'issue d'un arrêt maladie : pas de reprise du travail + pas de visite médicale = pas de salaire. Dans un arrêt du 19 décembre 2018, la Cour de cassation rappelle sa jurisprudence selon laquelle, à défaut de visite médicale de reprise à la suite d'un arrêt maladie ([article R. 4624-31 du Code du travail](#)) qui peut aussi être sollicitée par le salarié, le contrat de travail reste suspendu ; de sorte que l'employeur n'est pas tenu de reprendre le paiement du salaire. *ISTNF le 25/03/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Application de la présomption d'accident du travail à l'accident causé par un collègue : Le mécanisme de la présomption d'imputabilité s'applique aux accidents du travail. Ainsi, dès lors que l'accident survient par le fait ou à l'occasion du travail, il est présumé imputable au travail. L'employeur qui conteste le caractère professionnel de l'accident doit alors rapporter la preuve que la lésion a une cause totalement étrangère au travail et que la victime n'était plus sous son autorité. *Les éditions législatives le 26/03/2019.*

- [Retrouvez le texte sur Légifrance.](#)

Ministère du travail

Handicap : Le Ministère du travail a mis en ligne des ressources documentaires sur son [site](#) :

- Guide du Défenseur des droits : Emploi des personnes en situation de handicap et aménagement raisonnable (décembre 2017)
- Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2018
- Travailleurs handicapés : quel accès à l'emploi en 2015 ? DARES analyses (mai 2017)
- 2017 : les chiffres clés du handicap
- Du handicap au maintien dans l'emploi, une affaire de conditions de travail. Les enseignements des accords handicap (Anact novembre 2015)
- Dossier documentaire : Emplois des travailleurs handicapés (Anact février 2015)
- Dynamiser l'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaire, Annie Le Houérou, Assemblée nationale, 2014



BCG : L'obligation vaccinale pour le BCG est officiellement suspendue par décret au JORF. Sont concernés les étudiants en médecine, en chirurgie dentaire et en pharmacie ainsi que les étudiants sages-femmes et les personnes qui sont inscrites dans les écoles et établissements préparant aux professions de caractère sanitaire ou social, dont les infirmier(e)s et aides-soignant(e)s ([voir liste complète](#)). *Le quotidien du médecin* le 01/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Prévention des TMS : Les ciseaux perdent leurs anneaux. La coiffure est un secteur particulièrement affecté par les troubles musculosquelettiques (TMS). La Carsat Centre-Ouest, la Direccte et l'AIST87 lui ont consacré une action de prévention. Elle a fait émerger un nouvel outil de travail, les ciseaux sans anneaux, présentant des bénéfices potentiels dans la prévention des TMS. *Travail et sécurité*, 01/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Les principales mesures du rapport sur les arrêts maladie : Dans leur rapport sur les arrêts de travail, remis au Premier ministre le 20 février, les experts prescrivent vingt mesures pour « *plus de prévention, d'efficacité, d'équité et de maîtrise* ». La proposition d'un jour de carence non indemnisé pour tous fait débat. *Santé & Travail* le 04/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

ITW Négociation sur le travail et la QVT : Catherine Pinchaut, secrétaire nationale CFDT, responsable de la politique en matière d'organisation, de vie et de santé au travail apporte des précisions sur la réforme. *CFDT* le 04/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Retour d'expérience / Maintien en emploi : L'ISTNF est allé à la rencontre d'une équipe d'assistantes en santé-travail de l'Astil 62 et de référents de Pôle emploi de Calais pour les interroger sur la façon dont ils expérimentent depuis plus d'un an un dispositif simple et efficace qui permet d'éviter la rupture de parcours après un licenciement consécutif à un avis d'incapacité pour raison de santé et facilite le retour à l'emploi. *ISTNF* le 05/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Face aux risques, les cordistes en colère s'organisent pour sauver leur vie : Plusieurs cordistes sont morts au travail ces dernières années. Leur "profession", peu connue, les expose au risque de chute de hauteur, mais aussi aux produits chimiques et aux postures pénibles. Statut d'intérimaire et sous-traitance noircissent un peu plus le tableau. Ils s'organisent pour défendre leurs intérêts... et la mémoire de leurs anciens collègues. *Actuel HSE* le 07/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail et lettre de pré-cadrage : Le Professeur Paul Frimat donne son avis sur les développements attendus actuellement en santé-travail et pose la question de la place de la santé au travail dans notre société, évoque le calendrier du Coct, la lettre de pré-cadrage et recommande aux SST de produire du produit en santé-travail. *ISTNF* le 07/03/2019.

- [Lire la vidéo \(4 :24\)](#)

Front syndical sur la réforme de la santé au travail : Alors que la [lettre de cadrage](#) de Matignon sur la réforme de la santé au travail vient d'être envoyée aux cinq organisations syndicales de salariés, celles-ci ont réussi à s'entendre sur la méthode. Et à peser pour obtenir que certains sujets soient ouverts à une négociation interprofessionnelle. *Santé & Travail* le 12/03/2019.

- [Lire l'article.](#)

Lettre d'orientation « Santé au Travail » : Le groupe permanent d'orientation du conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) répond favorablement à la lettre d'orientation du Gouvernement. *Ministère du Travail* le 12/03/2019

- [Télécharger le communiqué de presse](#)

Nouveau calendrier vaccinal 2019 : Le Ministère de la santé présente les points-clés sur les nouvelles recommandations : nouveaux vaccins : arrêt de commercialisation, mise à jour. *Tableau 2019 des vaccinations en milieu professionnel : p 52 à 55 du calendrier vaccinal.*

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger le calendrier vaccinal 2019](#)



"Culture de prévention" et "maintien en emploi" : autour de ces deux axes, que contient la lettre du gouvernement au Coct ?

Régulièrement annoncée comme imminente elle est finalement sortie des couloirs ministériels et arrivée aux partenaires sociaux le 13 mars 2019, moins de 48 heures avant la date prévue de la première réunion formelle du GPO (groupe permanent d'orientation) du Coct pour ces travaux. *Actuel HSE le 14/03/2019.*

- [Lire la lettre d'orientation de la réforme de la santé au travail.](#)
- [Lire l'article.](#)

Usage professionnel des gyropodes : Depuis quelques années, de nouveaux engins motorisés font leur apparition sur la voie publique : gyropodes, mono-roues électriques, trottinettes... Permettant de se déplacer sans effort, ces dispositifs sont également utilisés dans le cadre professionnel, par des salariés, sur des déplacements longs ou fréquents. L'INRS rappelle les risques liés à leur usage au travail et recommande une analyse approfondie des situations de travail pour bien choisir et mettre en place cette solution. *INRS le 21/03/2019.*

- [Lire le communiqué de presse.](#)

La fonction publique au menu du prochain rapport Lecocq : La députée LREM du Nord Charlotte Lecocq s'est vu confier par le Premier ministre la rédaction d'un nouveau rapport sur l'amélioration de la prévention des risques professionnels, cette fois dans la fonction publique. Conclusions attendues le 31 mai. *Santé & Travail, le 26/03/2019.*

- [Lire l'article](#)
- [Lire la lettre de mission du premier Ministre.](#)

Alcool et santé : améliorer les connaissances et réduire les risques. Du 26 mars au 14 avril 2019, le Ministère des solidarités et de la santé et Santé publique France lancent une [campagne d'information](#) pour rappeler à chacun que toute consommation d'alcool comporte des risques, et promouvoir les nouveaux repères. Santé publique France rappelle que 24 % des Français dépassent ces repères de consommation d'alcool (BEH). *Santé publique France le 26/03/2019.*

- [Lire le BEH n° 10/11 du 26/03/2019.](#)
- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Accéder à l'espace pro](#)
- [Accéder à la boîte à outils](#)

Une nouvelle aide financière pour les petites entreprises du BTP :

Les entreprises du BTP de 1 à 49 salariés dépendant du régime général peuvent désormais bénéficier de l'aide **Bâtir +**, impulsée par l'assurance Maladie - Risques professionnels. Cette aide fait partie des aides financières simplifiées. Son objectif est de réduire les risques de chutes, ceux liés aux manutentions manuelles et d'améliorer l'hygiène et les conditions de travail sur les chantiers de constructions de bâtiments ou de petits travaux de maçonneries. *Ministère de l'économie et des finances, le 11/03/2019.*

- [En savoir plus.](#)

Dossier médical partagé : Le médecin du travail pourrait verser des informations au DMP.

Pour chaque salarié, le médecin du travail est aujourd'hui censé renseigner un DMST, dossier médical en santé au travail. En revanche, il n'a pas accès au DMP, le fameux dossier médical partagé pour lequel une importante campagne de développement est engagée. Demain, il n'aurait toujours pas directement accès au DMP, qu'il ne pourrait pas consulter, mais le DMST pourrait être versé au DMP. Explications de cet amendement au projet de loi santé adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. *Actuel HSE, le 1^{er} avril 2019.*

- [Lire l'article.](#)

Bulletin épidémiologique NA :

- [Surveillance sanitaire en région Nouvelle-Aquitaine. Point épidémiologique au 26 mars 2019.](#)

Le saviez-vous ? Infos droit du travail. A compter du 4 avril, la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine UD Haute-Vienne sera désormais joignable au 08 06 000 126 (prix d'un appel local) les après-midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h.



Organisation du temps de travail : Ce numéro de Synthèse.Stat' présente les résultats de l'[enquête Conditions de travail – Risques psychosociaux de 2016](#) concernant les indicateurs relatifs à l'organisation du temps de travail : semaine de travail, horaires atypiques, dépassements, concordance des horaires avec la vie hors travail, etc. Ce volume recouvre un des six axes d'analyse des risques psychosociaux construits par le collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail : l'intensité du travail et temps de travail (axe 1). *Dares, Ministère du travail, 28/03/2019.*

- [Synthèse Stat' n° 25 - Organisation du temps de travail](#)
- [Données à télécharger - Organisation du temps de travail](#)

Les risques psychosociaux au travail : droit et prévention d'une problématique de santé publique. [...] Menaces à la santé publique s'affranchissant des règles de droit fondant l'ordre social, les risques psychosociaux au travail, dont les conséquences des atteintes à la santé physique et mentale des travailleurs se répercutent sur la société tout entière, brisent le contrat social liant les individus à l'État [...]. Thèse soutenue par Nina Tarhouny le 13/12/2018. *Mise en ligne le 10/03/2019 - HAL Archives ouvertes - 617 p.*

- [Télécharger le document.](#)

Développement d'une antenne microphonique intégrant un système optique pour identifier la position des sources sonores les plus bruyantes en milieu industriel : Dans un contexte industriel, le bruit émis par des machines peut nuire à la santé des travailleurs et générer des problèmes de surdité ou de pertes auditives. Pour pallier ces problèmes, des solutions acoustiques efficaces doivent être mises en place en amont. La localisation des positions des sources peut être réalisée à l'aide d'un réseau de microphones appelé antenne acoustique. La performance des techniques de localisation de sources dépend du nombre de microphones, de leur répartition et du traitement du signal associé. *IRSST-Québec, R-1038 - 08/03/2019, 88 pages.*

- [Lire le communiqué et télécharger le rapport scientifique.](#)

Risques pour l'audition d'une exposition combinée bruit et solvants : Une étude de l'INRS montre que l'exposition au disulfure de carbone, solvant a priori sans effet ototoxique, et aux bruits impulsionnels (non continus) peut entraîner un risque accru de pertes auditives, ce même en dessous de la valeur limite d'exposition au bruit. D'autres effets réversibles peuvent aussi être observés, comme une augmentation de la fatigue auditive en présence de bruit continu. Ces mécanismes non identifiés jusqu'à présent laissent penser que d'autres solvants a priori sans danger pourraient avoir les mêmes effets délétères sur l'audition. *INRS, le 12/03/2019.*

- [Lire l'article](#)
- [Effet sur l'audition et l'équilibre de co-exposition à un bruit riche en basses fréquences et au disulfure de carbone \(CS2\) \(note scientifique NS 362\)](#)

Une démarche paritaire de prévention pour contrer les effets du travail émotionnellement exigeant dans les centres jeunesse : Certains secteurs d'activité, comme les centres jeunesse, sont particulièrement touchés par des contextes de travail marqués par la présence d'une demande émotionnelle élevée, ce qui peut affecter la santé et la sécurité des travailleurs. *IRSST, mars 2019, 105 pages.*

- [Télécharger le rapport](#)



Evaluation des multiexpositions aux substances : nouvelle version de l'outil calculateur MiXie. L'INRS vient de mettre en ligne une nouvelle version enrichie de l'[outil MiXie](#). Quatre substances ont été ajoutées : Bisphénol A (BPA), Acrylate de méthyle, Acrylate d'éthyle, 1-Méthoxy-2-propanol. De plus, les données concernant quatorze autres substances ont été mises à jour. Ce logiciel permet d'évaluer le potentiel additif ou non des substances chimiques à partir de données atmosphériques et de situer les niveaux d'exposition cumulés par rapport aux valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP). *INRS le 07/03/2019.*

- [Aller sur le site dédié.](#)

Hôtesse d'accueil : Les hôtesse d'accueil, dans les salons, les congrès ou dans le hall des entreprises, recrutées pour incarner "l'éternel féminin", souffrent d'une invisibilité de leurs tâches réelles, accentuée par une sous-traitance devenue la règle. Quels impacts sur leurs conditions de travail et leurs salaires ? Médiapart réalise tous les mercredis des vidéos sur divers sujets. Ce fut dernièrement l'occasion de discuter du métier d'hôtesse d'accueil, profession qui souffre, comme beaucoup d'autres, d'une méconnaissance du réel du travail. *Médiapart/Youtube le 27/03/2019, 40 mn.*

- [Lire la vidéo.](#)

Lancement de la plate-forme « Santé-travail fonction publique » : L'ANACT et le groupe MGEN viennent d'ouvrir une plate-forme dédiée aux acteurs de la santé, de la prévention et de la qualité de vie au travail dans la fonction publique. Ce site s'adresse indifféremment aux acteurs de la fonction publique d'État (FPE), de la fonction publique hospitalière (FPH) et de la fonction publique territoriale (FPT) en proposant aux directions des RH, aux acteurs de la prévention, aux partenaires sociaux des ressources, outils, méthodes, témoignages utiles pour comprendre les enjeux de la prévention dans la fonction publique et passer à l'action.

- [Accéder à la plate-forme.](#)

Nouvelle réglementation en radioprotection : une approche graduée et mieux aux diverses situation. Hors-série du magazine Repères. Au sommaire du numéro : erreurs, incidents, dysfonctionnements... tous ces événements survenus lors des examens à visée diagnostique (radiologie, scanner, etc.) ou thérapeutique (radiothérapie...) sont déclarés. L'analyser est l'affaire des experts et des professionnels de santé. Mise en pratique au centre hospitalier du Mans.

- [Lire le n° 40 en ligne.](#) : Cette version enrichie contient des vidéos, des diaporamas et des articles complémentaires.

La boîte à outils

Conduites addictives, travailler pour et avec les personnes de l'entourage : Ce guide porte sur l'importance de l'entourage en prévention, accompagnement et soins, il propose des repères pour les pratiques professionnelles, des zooms, des illustrations à travers des actions de terrain. Il s'adresse aux professionnels de la prévention, de l'accompagnement et des soins. *ANPAA, décembre 2018, 124 pages.*

- [Télécharger le guide repères](#)

« Silence chantier » : le Livre blanc qui va faire grand bruit. Livre blanc recense l'ensemble des solutions contre le bruit généré par les chantiers urbains bien au-delà de l'Île-de-France. Il traite notamment la question des nuisances sonores dans toutes ses dimensions : technologique, organisationnelle, juridique ou politique. Il dégage des pistes d'innovation à chaque étape de la propagation du bruit : à la source (les engins de travaux qui génèrent du bruit, par exemple), à la transmission et à la réception/perception par les riverains du chantier. *Société du Grand Paris, Roland Cahen (ENSCI), Gaël Hiétin (ATELIERGH), Bertrand Masson (IMPEDANCE). Février 2019, 236 pages.*

- [Télécharger le livre blanc](#)



Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : Comment réagir face au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes au travail ? Le Ministère du travail publie un guide pratique et juridique sur le sujet. Le document s'adresse aux victimes, aux témoins et aux employeurs. 08/03/2019, 54 pages.

- [Télécharger le guide.](#)

Le burn-out, une fatalité ? : Comment identifier cet état de burn-out et surtout, comment le surmonter ? voire le prévenir ? L'ouvrage retrace les évolutions du contexte socio-économique, dresse un listing des facteurs déclenchants sans oublier un panorama des symptômes avant-coureurs. Entièrement gratuit et accessible à tous, il concerne un large public : salariés, travailleurs indépendants, cadres et dirigeant. AST67, mars 2019.

- [S'inscrire pour télécharger le livre blanc.](#)

10 questions sur la conciliation grossesse et travail : Ce guide propose des repères et recommandations pour construire une démarche permettant de concilier grossesse et travail. Il répond aux questions qui se posent aux acteurs des entreprises : les salariés, les équipes de travail et leurs managers ; les DRH et les dirigeants, les représentants du personnel, les élus des CSE/ CHSCT. ANACT, mars 2019, 20 pages.

- [Télécharger le document.](#)

Un guide sur les poussières de silice dans les activités de TP : Conçu par la Fédération des travaux publics de Lorraine, cet ouvrage a pour objectif de les aider à appréhender plus facilement la problématique des risques liés à la présence de silice dans les matériaux utilisés ou extraits. Ce guide présente, pour chaque situation de travail générique dans les activités ciblées, des solutions de prévention et leurs avantages économiques, qualitatifs ou environnementaux. Prévention BTP, 21/03/2019, 12 pages.

- [Télécharger le document.](#)

Guide Pratique pour les médecins généralistes : Il n'est plus nécessaire de convaincre les médecins généralistes de l'existence de la souffrance au travail. Ils en constatent les dégâts au quotidien dans leur cabinet : crises d'anxiété, peur d'aller au travail, troubles du sommeil, cauchemars, dépression, plainte sur le harcèlement subi, burn out, stress post traumatique, troubles somatiques... Souffrance et travail, mars 2019.

- [Consulter le dossier complet.](#)

Guide de surveillance biologique de l'exposition - Stratégie de prélèvement et interprétation des résultats (8^{ème} édition) : Destiné aux intervenants en SST, ce document vise à diffuser l'information sur les fondements théoriques de la surveillance biologique de l'exposition et de l'interprétation des résultats d'analyse. IRSST, février 2019, 129 pages

- [Télécharger le guide technique](#)

Guide de prélèvement des échantillons biologiques (2e édition) : Ce guide se présente en deux parties : Dans une première partie, divers concepts théoriques entourant l'utilisation de la surveillance biologique de l'exposition (SBE) sont décrits. Une seconde partie présente la liste des analyses toxicologiques disponibles à l'IRSST ainsi que les procédures relatives au prélèvement, à l'envoi des échantillons et à la communication des résultats d'analyses. IRSST, février 2019, 41 pages.

- [Télécharger le guide.](#)

BTP / Travaux en toiture et façade – Anticiper le risque électrique : Dédié aux professionnels du secteur, cet ouvrage vise à leur transmettre les bonnes pratiques à appliquer pour réaliser ces travaux spécifiques sans risque en les guidant dans leurs démarches et dans les précautions à prendre afin de prévenir les risques électriques. Il a été rédigé en collaboration avec des professionnels intervenant en toiture et façade à proximité de réseaux aériens. OPPBTP, mars 2019, 32 pages.

- [Télécharger le document.](#)

Lignes directrices de l'OMS pour la protection des travailleurs contre les risques potentiels des nanomatériaux manufacturés : Le présent document est une traduction conforme à la [version originale en anglais](#) produite par l'OMS, qui a autorisé sa publication dans le but de favoriser la diffusion du document auprès de la communauté francophone. Les recommandations visent à aider les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels de la santé et de la sécurité au travail, les travailleurs et les employeurs à prendre des décisions en matière de protection des travailleurs contre les risques potentiels des NMM à la santé et à la sécurité. *IRSSST, mars 2019, 96 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

Les chiffres en plus

Travail de nuit : dormir moins de 7 heures augmente les risques de cancer. Une étude hong-kongaise révèle que le manque de sommeil chez les travailleurs de nuit entraîne des dommages irréversibles sur l'ADN, augmentant notamment les risques de cancer. ... Maladies cardiovasculaires, diabète, obésité : autant de pathologies que peut entraîner un manque de sommeil. Mais un adulte qui travaille de nuit ou en horaires décalés et qui dort moins de sept heures - la durée recommandée - augmenterait également ses risques de mutations génétiques et ainsi de développer un cancer. C'est ce que suggère une étude hong-kongaise publiée le 23 janvier 2019 dans la revue *Anaesthesia*, et rapportée par Medisite. *AINF, mars 2019.*

- [Lire l'article](#)

Chaque année, près de 8 000 nouveaux cas de cancer liés à l'activité professionnelle : Le site Santé sur le net rapporte les études de l'Institut National du Cancer (INCA) : en 2018 en France, 382 000 nouveaux cas de cancers et 157 400 décès ont été recensés. Les cancers les plus fréquents sont le cancer de la prostate, le cancer du sein, le cancer colorectal et le cancer du poumon. Mais combien de ces cancers sont liés à une exposition professionnelle ? Pour le savoir, l'INCA a récemment financé une étude, dont les résultats viennent de paraître dans la revue scientifique *International Journal of Hygiene and Environmental Health*. *AINF, mars 2019.*

- [Lire l'article.](#)

Le coût des cancers d'origine professionnelle s'élève à 119,5 milliards d'euros dans l'UE : Ce constat vient des premières estimations d'un projet international visant à mettre en évidence les avantages économiques de la sécurité et de la santé au travail. Les accidents du travail et les maladies professionnelles coûtent au moins 476 milliards d'euros à l'UE chaque année et le coût des cancers liés au travail s'élève à lui seul, à 119,5 milliards d'euros. Les résultats du projet ont été présentés lors du XXI^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail à Singapour en septembre. *AINF, mars 2019.*

- [La publication \(téléchargeable en français\)](#)

Nouveautés INRS

Mises à jour (annulent et remplacent les éditions précédentes)

- [ED 98](#) : Les appareils de protection respiratoire
- [ED 865](#) : Analyser le travail pour maîtriser le risque TMS
- [ED 908](#) : Les ateliers de moulage de pièces en alliages d'aluminium
- [ED 6041](#) : Etiquettes de produits chimiques. Attention ça change !
- [ED 6191](#) : Mon métier : couvreur
- [ED 6301](#) : Fumées de bitume. 5 conseils pour se protéger. A destination des chantiers de construction routière

Animations

- [Anim-167](#) : Le risque incendie en entreprise. Version courte
- [Anim-168](#) : Les pots en entreprise

Fiches toxicologiques (26/03/2019) :

- [Solvants aromatiques \(FT 106\)](#) Nouvelle édition
- [Chlorure d'hydrogène \(ou acide chlorhydrique\) et solutions aqueuses \(FT 13\)](#)
- [gamma-Butyrolactone \(FT 247\)](#)
- [Acétonitrile \(FT 104\)](#)
- [Hydrazine, hydrate d'hydrazine et solutions aqueuses \(FT 21\)](#)
- [Acrylamide \(FT 119\)](#)

Congrès, colloques, conférences

11 et 12 octobre 2018 : Journées d'études pluridisciplinaire santé travail. L'ISTNF a organisé deux journées d'études destinées aux infirmiers de santé-travail les 11 et 12 octobre 2018 dans les locaux de l'IRA de Lille autour du rôle propre infirmier. Notions de responsabilités : quelles applications dans l'exercice infirmier en santé-travail ?

- [Télécharger la restitution.](#)

Réunion de la Société Française de Médecine du Travail : La santé au travail actuelle et future. 1er février 2019 - Paris.

- [Télécharger les communications et synthèse des tables rondes.](#)

Avez-vous essayé l'art-thérapie ?

C'est bientôt Pâques! L'occasion d'essayer avec un petit mandala !

